



## refus de prendre ma plainte

Par **alex59300**, le **22/11/2010** à **01:02**

bonsoir j'ai été menacé de mort cet nuit par mot glisser a ma porte la police est venu chez moi m'ont pris au commissariat pour déposer plainte et en arrivant la bas l'officier a refuser de prendre ma plainte que faire?

Par **Domil**, le **22/11/2010** à **02:24**

La police n'a pas le droit de refuser de prendre une plainte, décidément ... comment veulent-ils avoir le respect avec de tels actes.

Vous écrivez en LRAR au Parquet (TGI) pour porter plainte en relatant les faits, en disant que la police est venue et qu'ils ont refusé de prendre votre plainte.